

Séance plénière CESER Bourgogne-Franche-Comté – 23 mai 2018

Déclaration de Guy ZIMA, au nom de la CGT

Rapport 4 .1 Rapport d'information sur les offres de mobilité régionales et orientations dans le cadre du projet de loi LOM

Ce rapport d'information est éclairant sur la situation de notre région et sur certaines des ambitions. Toutefois il est aussi éclairant sur les manques du cotés des financements sur les infrastructures en particulier sur les exigences vis-à-vis de l'état.

La loi d'orientation sur les mobilités à venir ne doit pas masquer cette situation et se contenter du scenario 2 du rapport du COI ne peut nous satisfaire. Les régions ne devraient-elles pas plutôt pousser pour de nouvelles ressources pour assurer ces pérennisations attendues de tous ?

Les financements du réseau dit capillaire relèvent de l'aménagement du territoire dans le cadre d'un réseau national qui ne s'arrête pas aux bornes de la région et vise l'ensemble des fonctionnalités Voyageurs et Fret. Notre organisation a fait des propositions sur ces financements nouveaux possibles et les à transmises au premier ministre et a la ministre des transports.

Nous serons attentifs à la prise en compte dans la loi.

Sous la réserve de ces remarques **nous prenons acte** comme la commission l'a fait.